

UFF ALLOCATION ÉQUILIBRE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 29 septembre 2023

Myria Asset
Management

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	13
Rapport d'activité de l'OPCVM maître « UFF ALLOCATION ÉQUILIBRE »	15
Rapport certifié du commissaire aux comptes.....	24

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 29 septembre 2023**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1 280 677 691,03 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX
Les fonctions du dépositaire recouvrent les missions, telles que définies par la réglementation applicable, de la garde des actifs, de contrôle de la régularité des décisions de la société de gestion et de suivi des flux de liquidité de l'OPCVM.

Le dépositaire est également chargé, par délégation de la société de gestion, de la tenue du passif du Fonds, qui recouvre la centralisation des ordres de souscription et de rachat des parts du Fonds.

Le dépositaire est indépendant de la société de gestion.

Déléataires : La description des fonctions de garde déléguées, la liste des déléataires et sous déléataires de CACEIS Bank et l'information relative aux conflits d'intérêts susceptibles de résulter de ces délégations sont disponibles sur le site de CACEIS : www.caceis.com. Des informations actualisées sont mises à disposition des investisseurs sur demande.

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Commissaire aux comptes : PRICEWATERHOUSE AUDIT, représenté par Monsieur Frédéric SELLAM

63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine cedex - France

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Oui

CODE ISIN :

- FR0007022124 UFF ALLOCATION ÉQUILIBRE part A
- FR0011062132 UFF ALLOCATION ÉQUILIBRE part I

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant.

AFFECTATION DES RÉSULTATS :

- Capitalisation et/ou distribution pour la part A
- Capitalisation pour la part I

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif de surperformer l'indicateur de référence, à travers une gestion discrétionnaire et active dans le cadre de l'option dite « DSK ».

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est l'indice composite suivant (coupons/dividendes réinvestis) :

- 25% STOXX Europe ex UK Large Net Return EUR : cet indice « actions » est composé de capitalisations européennes ex UK. Il est calculé quotidiennement et publié par STOXX Limited. Il est libellé en euro ;
- 25% S&P 500 Total Return Index : cet indice « actions » est composé de grandes capitalisations américaines. Il est libellé en dollars. Il est calculé quotidiennement et publié par S&P Global.
- +50% FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y Index : cet indice obligataire est composé d'émissions obligataires en euro réalisées par des émetteurs publics. Il est libellé en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par le Financial Times.

L'indice STOXX Europe ex UK Large Net Return EUR est administré par STOXX Limited et est disponible sur le site <http://www.stoxx.com/>. A la date de mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de cet indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

L'indice S&P 500 est administré par S&P Global et est disponible sur le site <http://www.spglobal.com/>. A la date de mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de cet indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

L'indice FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y Index est administré par Financial Times et est disponible sur le site : www.ftserussell.com. A la date de mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de cet indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Le FCP est un OPC à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indicateur de référence mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Pour atteindre son objectif, le fonds mettra en œuvre une gestion discrétionnaire et opportuniste entre les différentes classes d'actifs au travers d'une sélection de titres vifs, de parts d'OPC et ETFs respectant les critères d'éligibilité du Code monétaire et financier et de produits dérivés listés. La stratégie de gestion consiste à construire, à travers une gestion active de l'allocation d'actifs, un portefeuille représentatif des anticipations de l'équipe de gestion sur les marchés financiers.

Le portefeuille sera géré de manière dynamique : il sera ajusté régulièrement en vue de s'adapter aux évolutions du marché et aux convictions de l'équipe de gestion, de sorte que son exposition aux différentes classes d'actifs pourra varier sensiblement dans le temps.

Le processus de gestion débute par la définition de l'allocation d'actifs du portefeuille.

Sur la base d'une analyse macro-économique approfondie et d'une étude des différents segments de marché, l'équipe de gestion détermine des scénarios d'évolution à court et moyen terme sur chacune des classes d'actifs et définit ainsi l'allocation d'actifs du portefeuille.

Au sein de chacune des différentes classes d'actifs, la société de gestion développe une analyse permettant de mettre en place une allocation spécifique (par thème, secteur, zone géographique, qualité de notation).

L'allocation entre les différentes stratégies au sein du Fonds est discrétionnaire, tout en étant encadrées par des limites prudentielles internes imposées en termes d'exposition, de sensibilité aux marchés.

L'allocation du portefeuille est ensuite complétée par une phase de sélection des gérants et de choix de titres.

Dans le cadre de la sélection d'OPC, l'expertise de MYRIA AM repose notamment sur sa capacité à identifier et sélectionner selon son appréciation, les meilleurs OPC sous-jacents afin de les assembler au sein d'un portefeuille mixte. Ce travail d'assemblage et de construction de portefeuille passe par une phase de recherche et de sélection très approfondie au sein d'un univers de plusieurs milliers d'OPC sous-jacents. L'équipe de gestion s'attachera à retenir des gérants ayant prouvé leur aptitude à générer de la performance à travers différents cycles de marchés.

Le choix des gérants sous-jacents s'opère selon un double processus :

- une approche quantitative dont l'objectif est d'identifier les gérants capables de générer un alpha significatif et récurrent. Celle-ci est fondée sur une série de filtres tels que l'encours minimum, l'ancienneté du fonds, l'estimation des expositions aux différentes classes d'actifs.
- des critères qualitatifs appréciés après avoir rencontré les différentes sociétés de gestion visant à valider l'expertise, l'originalité, la qualité et les risques des supports utilisés. Parmi les critères évalués, l'équipe de gestion contrôlera notamment le degré de transparence du fonds, la clarté et l'efficacité du processus de gestion, la cohérence entre l'objectif de gestion annoncé et l'objectif atteint, historique et compétence des équipes de gestion, stabilité de la structure de gestion, évaluation de l'environnement opérationnel et administratif de la structure de gestion.

Composition du portefeuille :

Le portefeuille du FCP sera investi au minimum à 50% en actions françaises ou de pays de l'Union Européenne répondant aux normes de la réglementation dite DSK : le FCP sera investi en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état de l'Union Européenne et passible de l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun, dont à hauteur de 5% minimum du portefeuille total, les titres suivants :

- actions cotées de petites capitalisations (inférieure à 150 millions d'euros, sauf valeurs du Nouveau Marché entrées en portefeuille avant la disparition de celui-ci) ;
- parts ou actions de FCPR, de FCPI ou de FIP.

Au-delà de ce ratio de 50% de l'actif, le reste du portefeuille pourra être investi en toutes catégories d'actions, parts d'OPC, ETFs (trackers), ou en titres de créance et instruments du marché monétaire sans que les émetteurs de pays n'appartenant pas à l'Organisation de Coopération de Développement Economique (OCDE) puissent représenter plus de 20% de l'actif.

Le fonds n'a pas vocation à être emprunteur d'espèces. Néanmoins, une position débitrice ponctuelle peut exister dans la limite de 10% de l'actif net du fonds.

Le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de son actif net.

Du fait de la volonté de la gestion de réaliser son objectif au travers principalement de l'allocation d'actifs, Le risque de durabilité du fonds est géré implicitement grâce notamment du rebalancement des indices actions et obligataires. En effet, sous réserve de l'utilisation des titres actions qui font l'objet d'une notation ESG en interne, la gestion utilisera principalement des futures actions pour l'exposition aux actions américaines, et des ETF obligataires, en sus des titres en direct pour les investissements en actions européennes. Dans le cas où il investirait dans des OPC de gestion active, la gestion privilégiera lorsqu'elle le pourra, des ETF ou fonds actifs obligataires conformes aux dispositions des articles 8 voire 9 de la réglementation SFDR. Néanmoins, compte tenu de sa philosophie d'investissement, le fonds ne prendra pas en compte toutes les incidences négatives des risques de durabilité.

Les investissements seront réalisés majoritairement en titres vifs et en OPC pour la partie investie en actions ou en OPC pour les titres qui appartiennent principalement aux catégories suivantes : obligations, performance absolue et monétaire. Dans ce cadre, les bornes d'allocations discrétionnaires par type de stratégie des OPC sous-jacents du portefeuille seront les suivantes :

Classe d'actifs des sous-jacents (OPC ou titres vifs)	Allocation minimum	Allocation maximum
Stratégies directionnelles actions	50%	100%
Stratégies obligataires et monétaires	0%	60%
Stratégies de performance absolue	0%	50%

En règle générale, dans des conditions normales de volatilité, le fonds affichera une duration comprise entre 0 et 6. Le fonds pourra s'exposer, par le biais d'OPC, :

- à un niveau maximum de 60% sur des stratégies obligataires d'Etats
- à un niveau de 50% sur les stratégies obligataires notées en moyenne Investment Grade (rating moyen supérieur ou égal à BBB-).
- à un niveau de 35% sur des stratégies obligataires à haut rendement. En régime de volatilité normale, l'exposition sur des stratégies obligataires à haut rendement sera ponctuelle.

En outre, le fonds pourra s'exposer sur des stratégies obligataires émergentes à hauteur de 20% maximum.

Le budget du risque global pourra être réparti selon le scénario en vigueur afin d'avoir un comportement cohérent avec le risque de son indice de référence.

Les titres détenus par le FCP seront libellés en euro, ainsi qu'en autres devises de pays de l'OCDE et de pays émergents non OCDE.

La stratégie du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement SFDR. A ce titre, aucune approche extra-financière n'est intégrée dans celle-ci. Dans la mesure où les critères ESG ne sont pas intégrés dans le processus d'investissement, la prise en compte des risques de durabilité et des incidences négatives de durabilité n'est pas pertinente pour ce fonds.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie ».

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

➤ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions et obligations). Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance du FCP diverge de l'indicateur de référence.

➤ **Risque actions**

Le porteur est exposé à la dégradation de la valorisation des actions ou des indices auxquels le portefeuille du FCP et les OPC détenus en portefeuille sont exposés. Le portefeuille peut être exposé à 110% aux actions. Il existe ainsi, à hauteur de cette exposition, un risque de baisse de la valeur liquidative.

En raison de la fluctuation des marchés « actions », le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées ou non cotées et sur des sociétés ou fonds spécialisés dans le capital risque ou l'innovation. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

➤ **Risque de taux**

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance détenus en direct ou par les OPC en portefeuille, baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre -4 et +15. L'exposition sur les marchés de taux en direct ou du fait des OPC détenus en portefeuille est de 60% au maximum.

➤ **Risque de crédit**

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

➤ **Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés**

Dans la mesure où le FCP peut être exposé aux marchés à hauteur d'un niveau maximal de 110% de l'actif net, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

➤ **Risque de contrepartie**

Dans la mesure où la société de gestion met en œuvre des échanges de collatéral et où le FCP peut avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations

contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

➤ **Risque de change**

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres des OPC libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

➤ **Risques liés aux marchés des pays émergents**

La partie de l'actif investie dans les pays émergents pourra atteindre 20% du FCP. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

➤ **Risque de liquidité**

L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

➤ **Risque de durabilité**

Les risques en matière de durabilité font référence à des événements ou conditions d'ordre environnemental, social, ou de gouvernance qui, s'ils se matérialisent, ont ou peuvent potentiellement avoir un impact négatif significatif sur les actifs, la situation financière, les bénéfices, ou la réputation d'une société. Ces risques peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la fiabilité des produits et la déontologie des entreprises.

De plus, des risques supplémentaires peuvent résulter des limites inhérentes aux approches en matière de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), dans la mesure où l'on observe un manque de standardisation des règles régissant les critères ESG et le reporting des indicateurs ESG par les entités souveraines ou privées. Il n'existe aucune garantie que les OPCVM/FIA qui intègrent des critères ESG au sein de leur processus d'investissement tiennent compte de l'ensemble des indicateurs pertinents à cet égard, ni aucune garantie que de tels indicateurs soient tous comparables. En outre, les OPCVM/FIA peuvent faire appel, pour leurs données ESG, à des prestataires externes spécialisés dans ce type d'analyse. Ces données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou non disponibles et différer des données obtenues auprès d'autres sources. Le recours à des sources de données et/ou à des prestataires différents peut, à terme, avoir un impact sur l'univers d'investissement ou sur le portefeuille et la performance de l'OPCVM/FIA.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF DU FCP MAÎTRE « UFF ALLOCATION ÉQUILIBRE »

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille pourra comprendre jusqu'à 100% d'actions françaises ou étrangères négociées sur un marché réglementé directement ou par le biais d'OPC ou d'ETFs.

Le FCP étant également éligible à la réglementation dite « DSK », il comprendra :

- 50% au minimum d'émetteurs des pays de l'Union Européenne répondant à cette réglementation.

- et à l'intérieur de ce quota, une poche de 5% minimum investie en titres conformes à la réglementation dite « DSK » : actions cotées de petites capitalisations (inférieures à 150 millions d'euros, sauf valeurs du Nouveau Marché entrées en portefeuille avant la disparition de celui-ci), actions de sociétés non cotées, actions ou parts de sociétés de capital-risque cotées ou non, actions de sociétés financières d'innovation, détenues directement ou, dans la limite de 10% de l'actif au maximum, par le biais de parts de Fonds Communs de Placement à Risques, de Fonds Communs de Placement pour l'Innovation ou de Fonds d'Investissement de Proximité.

Au-delà du ratio de 50% imposé par la réglementation dite « DSK », le FCP pourra investir sur tout marché réglementé de l'OCDE en actions et autres titres donnant accès au capital (dans la limite de 10% en certificats d'investissement, droit de vote ou bons de souscription...).

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques.

Les émetteurs sélectionnés relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé et de toutes zones géographiques sans que toutefois les émetteurs des pays émergents puissent représenter plus de 20% de l'actif.

Les titres détenus relèveront principalement de grosses capitalisations, les petites capitalisations pouvant toutefois représenter jusqu'à 20% de l'actif.

Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra comprendre, par le biais d'OPC, des titres de créance et instruments du marché monétaire à hauteur de 60% maximum (obligations à taux fixe, obligations à taux variable, obligations indexées sur l'inflation, titres de créance négociables, BMTN, EMTN non structurés, titres participatifs, titres subordonnés...) dont la durée de vie restant à courir lors de l'acquisition pourra être supérieure à six mois.

Les émetteurs sélectionnés relèveront pour la plupart de l'OCDE et appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé. Les émetteurs de pays émergents ne pourront représenter plus de 20% de l'actif.

Ils pourront relever de toutes notations. Toutefois, les titres affichant une notation inférieure à BBB- par Standard & Poor's ou notation équivalente pour une autre agence indépendante de notation ne devront pas représenter plus de 35% de l'actif tandis que celles affichant une notation supérieure ou égale à BBB- par Standard & Poor's ou notation équivalente pour une autre agence indépendante de notation pourront représenter jusqu'à 50% de l'actif.

Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 75% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM ou d'OPCVM européens et ETFs à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers et, dans la limite de 30% de son actif, en FIA de droit français ou européen. Il pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou une société liée au gestionnaire financier délégué du FCP.

➤ **Les instruments dérivés**

Le FCP pourra recourir à des instruments dérivés : futures et options sur actions et sur taux ; achat / vente de devises à terme ; swaps de taux et de devises. Ces instruments dérivés seront négociés sur des marchés réglementés français ou étrangers, organisés et/ou de gré à gré.

Ces opérations seront réalisées dans le but d'exposer le portefeuille aux marchés des actions ou aux marchés des taux et des devises, ainsi que dans le but de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, sur les taux et sur les devises.

Le risque global du FCP est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par le FCP pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription ou encore des obligations remboursables en actions. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, français ou étrangers, organisés et/ou de gré à gré.

Ces opérations seront réalisées dans le but d'exposer le portefeuille aux marchés des actions, ou aux marchés des taux et des devises, ainsi que dans le but de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, sur les taux et sur les devises.

➤ **Les dépôts**

Le FCP ne fera pas de dépôts, mais pourra détenir des liquidités à titre accessoire dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

• Nature des opérations

- Prises et mises en pension par référence au Code monétaire et financier
- Prêts et emprunts de titres par référence au Code monétaire et financier

• Nature des interventions

- Gestion de la trésorerie de l'OPCVM
- Optimisation des revenus de l'OPCVM

• Types d'actifs pouvant faire l'objet de telles opérations

- Obligations
- Actions
- Titres de créance négociables
- Instruments du marché monétaire

• Proportion maximale d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de telles opérations : 15% de l'actif net

• Proportion attendue d'actifs sous gestion qui feront l'objet de telles opérations : entre 0 et 15% de l'actif net

• Effets de levier éventuels : Néant.

• Des informations complémentaires sur les conditions de rémunération des cessions et acquisitions temporaires de titres figurent à la rubrique « Frais et commissions ».

• Le choix des contreparties s'opère de façon rigoureuse parmi les intermédiaires réputés de la place sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs. Les principaux critères de sélection portent sur leur solidité financière, leur expertise sur les types d'opérations envisagées, les clauses contractuelles générales et les clauses spécifiques portant sur les techniques d'atténuation du risque de contrepartie.

CHANGEMENTS INTERVENUS

1^{er} janvier 2023

- DIC PRIIPS

3 juillet 2023

- Changement de dénomination du FCP maître « **UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE** » qui devient « **UFF ALLOCATION ÉQUILIBRE** »
- Suppression de commission de mouvement et modification du taux frais de gestion fixe pour la part I

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2022.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations de l'UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2022, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2022 : 13, dont 5 preneurs de risque.

Rémunération brute totale + montant brut primes versées au titre de l'année 2022 : 1 035 milliers d'euros, le tout ventilé de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 619 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 415 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 820 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 214 milliers d'euros de rémunérations variables

FRAIS

Frais facturés à l'OPC	Part	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et Frais de fonctionnement et autres services **	A	Actif net	2,55% TTC maximum
	I	Actif net	1,45% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Toutes classes de parts	Actif net	2,50% TTC maximum *
Prestataires percevant des commissions de mouvement 100% Dépositaire (pour le traitement des ordres)	Toutes classes de parts	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs négociées sur la bourse française : 23,92 euros TTC Valeurs négociées sur les bourses étrangères : 35,88 euros TTC Pensions : 18,23 euros TTC (voir tarification ci-dessous**).
Commissions de surperformance	Toutes classes de parts	Actif net	15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence : 25% STOXX Europe ex UK Large Net Return EUR + 25% S&P 500 Total Return Index + 50% FTSE MTS Eurozone Government Bond 5- 7Y Index

L'OPC pouvant être investi jusqu'à 100% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés. Ces frais sont inclus dans le pourcentage de frais courants prélevés sur un exercice, présenté dans le document d'information clé pour l'investisseur.

** Conformément à la Position-recommandation AMF DOC-2011-05, sont inclus dans les « frais de fonctionnement et de services », les frais suivants :

- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds
- Les frais d'information clients et distributeurs
- Les frais des données
- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.
- Les frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs

• Commission de surperformance :

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée, sur la durée de l'exercice comptable, selon les modalités suivantes :

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative. La commission de surperformance sera provisionnée en cours d'exercice et prélevée à la fin de l'exercice même en cas de performance absolue négative du fonds.

- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif des parts A et I avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds (ci-après l'« Actif de référence »).

- En cas de sous-performance du fonds par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci sera perçue à la clôture de l'exercice.

À compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2021, toute sous-performance des parts A et I par rapport à l'actif de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans. Une commission de surperformance ne pourra être payée que si des résultats positifs ont été enregistrés au cours de la période de référence. Toute sous-performance au cours de la période de référence de cinq ans (y compris l'exercice au cours duquel les provisions sont calculées) devrait être rattrapée avant que la commission de surperformance ne devienne exigible. Autrement dit, une commission de surperformance ne sera prélevée à

la fin de l'exercice, qu'à la condition que la surperformance excède toutes les sous-performances au cours des cinq années précédentes.

Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Surperformance nette du fonds	5%	0%	-5%	3%	2%	5%	5%	-10%	2%	2%	2%	0%	2%	-6%	2%	2%	-4%	0%	5%
Sousperformance à compenser l'année suivante	0%	0%	-5%	-2%	0%	0%	0%	-10%	-8%	-6%	-4%	0% ₁	0%	-6%	-4%	-2%	-6%	-4% ₂	0%
Base de calcul de la commission de surperformance	5%	0%	-5%	-2%	0%	5%	5%	0%	-8%	-6%	-4%	-4%	2%	-6%	-4%	-2%	-6%	-6%	1%
Païement de la commission de surperformance	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
1 La sous-performance de l'année 12 à reporter en année 13 est 0% (et pas -4%) du fait que la sous-performance résiduelle provenant de l'année 8 qui n'avait pas été encore compensée (-4%) n'est plus prise en compte, vu que la période de 5 ans est finie (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12 incluse)																			
2 La sous-performance de l'année 18 à reporter en année 19 est -4% (et pas -6%) du fait que la sous-performance résiduelle provenant de l'année 14 qui n'avait pas été encore compensée (-2%) n'est plus prise en compte, vu que la période de 5 ans est finie (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18 incluse)																			

(**) Prestations perçues par le dépositaire pour le traitement des ordres.

Prestations & conditions tarifaires	ESES	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Frais de transaction (R/I ou S/R)	10 €	25 €	45 €	100 €	150 €
Instruction manuelle ou réparée	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €

ESES : France, Belgique, Pays-Bas.

Zone Groupe 1 : Valeurs de la zone monétaire EUR (hors ESES & Slovénie) : Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal + Clearstream, Euroclear, États-Unis, Japon, Norvège, Suède, Canada, Royaume-Uni, Suisse, Australie, Danemark.

Zone Groupe 2 : Israël, Thaïlande, Inde, Brésil, Slovénie, Nouvelle-Zélande, Hongrie, Taiwan.

Zone Groupe 3 : Mexique, Russie, République Tchèque.

Zone Groupe 4 : Qatar.

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds au titre de l'exercice clos au 29/09/2023 est de

- 2,77% pour la part A
- 1,67% pour la part I

Autres informations

EXERCICE DU DROIT DE VOTE

L'exercice de droit de vote pour les titres détenus dans les différents portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant exerce au fur à mesure les droits de vote aux conditions fixées par la politique de vote en vigueur au sein de la société de gestion.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Le gérant choisit des intermédiaires qui figurent obligatoirement sur la liste des intermédiaires retenus par la société de gestion dans le cadre des procédures du groupe Edmond de Rothschild Asset Management. Cette liste est établie sur la base de critères prenant notamment en compte la qualité des services rendus et les conditions tarifaires appliquées.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de son actif net.

CRITÈRES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : www.myria-am.com

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivants :

Pour la part A : la capitalisation ou la distribution.

Pour la part I : la capitalisation pure.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

Rapport d'activité de l'OPCVM maître « UFF ALLOCATION ÉQUILIBRE »

LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA ASSET MANAGEMENT **OCTOBRE 2022 - SEPTEMBRE 2023**

OCTOBRE 2022

En octobre 2022, les marchés financiers actions ont connu un rebond massif, notamment sur les deux dernières semaines du mois, soutenus par l'accalmie sur le front obligataire. Sur le plan politique, c'est à nouveau le Royaume-Uni qui a fait la une, avec le record de brièveté au pouvoir établi par la Première ministre britannique Liz Truss, contrainte de démissionner le 21 octobre après le krach obligataire et de change provoqué par son « mini-budget », qui aurait pu mettre au tapis les fonds de pension du Royaume-Uni. Le débranchement, une semaine auparavant, du fusible Kwasi Kwarteng, éphémère ministre des Finances, n'aura donc pas suffi à Mme Truss pour sauver son poste. Elle a ainsi été remplacée par Rishi Sunak qui a été chargé par le roi Charles III de former le nouveau gouvernement. Ces événements n'ont pas été sans conséquences financières, les taux d'intérêt britanniques ayant spectaculairement baissé entre le 14 octobre et la fin du mois de l'ordre de 100 points de base, effaçant ainsi le psychodrame provoqué par Mme Truss. Cette accalmie s'est répandue à l'ensemble des pays développés : le rendement du 10 ans français par exemple, après avoir tutoyé le niveau de 3%, s'est finalement détendu de plus de 30 points de base à la fin du mois, comme pour son équivalent allemand. Ce mouvement n'a d'ailleurs pas été remis en cause par la hausse, certes attendue, de 75 points de base du taux de dépôt de la BCE le 27 octobre dernier. Aux Etats-Unis enfin, la décrue des taux obligataires a été de 20 points de base, les marchés financiers anticipant une nouvelle hausse de 75 points de base du taux Fed le 2 novembre, ce qui le porterait autour de 4%. Du côté des actions, les marchés ont eu à digérer une avalanche de résultats, de part et d'autre de l'Atlantique. Sans surprise, le ralentissement économique est relativement marqué pour les grandes sociétés technologiques comme Google, Amazon ou Meta, qui ont souffert de budgets publicitaires en baisse ou d'explosion des coûts liés aux développements du Metaverse dans le cas de la maison-mère de Facebook. En revanche, les valeurs du secteur du Luxe ont généralement publié des résultats très supérieurs aux attentes, et ne montrent pas le moindre signe probant de ralentissement de leur activité. Enfin, sans surprise, les grandes sociétés énergétiques, comme TotalEnergies, ont annoncé des résultats trimestriels record, du fait d'un prix du baril relativement élevé, et surtout d'un dollar américain toujours aussi fort contre les principales devises. En résumé, les marchés financiers ont affiché en octobre un rebond salubre, avec une surperformance des Bourses européennes sur leurs homologues américaines. Ainsi, l'Eurotoxx 50 et le CAC 40 s'adjugent près de 9% de hausse, pour des progressions respectives de 8 et de 4% pour les indices SP 500 et Nasdaq. Seule ombre au tableau, les marchés des actions des pays émergents qui perdent à nouveau plus de 3% en dollar, pénalisés par la volonté du Président chinois, Xi Jinping, réélu pour la troisième fois à la tête de pays, de réguler « les revenus excessifs » pour atteindre l'objectif de « prospérité commune ».

NOVEMBRE 2022

En novembre 2022, les marchés financiers actions ont continué sur leur lancée du mois précédent et ont amplifié leur reprise, considérant que les banquiers centraux étaient en train de gagner leur combat contre l'inflation. Sur le plan politique, les résultats des élections américaines de mi-mandat tant redoutées par les présidents en place ont démontré une grande résilience des démocrates face à des républicains qui n'ont pas pu mettre la main sur le Congrès. En effet, le peuple américain n'a que très partiellement entendu les appels tonitruants de l'ancien Président Donald J. Trump et n'a accordé qu'une courte victoire aux Républicains dans leur conquête de la Chambre des Représentants. En revanche, le Sénat reste aux mains des Démocrates qui gagnent même un siège supplémentaire par rapport à la situation précédente. Par ailleurs, le dernier G20 qui s'est tenu en Indonésie a permis de faire bouger des positions a priori figées quant au conflit russo-ukrainien. Ainsi, le Président chinois Xi

Jinping s'est légèrement rapproché de la vision occidentale et a déclaré s'opposer fermement à une instrumentalisation des produits alimentaires et de l'énergie, ce qui a été interprété comme une critique voilée de l'action du Président russe. Mais c'est sans conteste la faillite de la plateforme d'échange de cryptomonnaies FTX, considérée jusqu'alors comme l'une des plus sûres, qui a fait couler le plus d'encre. L'ampleur du scandale que constitue cette banqueroute est encore inconnue, mais il est d'ores et déjà certain que le fondateur et PDG de FTX a utilisé et perdu plus d'un milliard de dollars appartenant à ses clients pour financer sa propre société Alameda enregistrée aux Bahamas. L'effondrement de FTX est resté néanmoins circonscrit à la sphère des cryptoactifs mais a entraîné des répercussions importantes sur d'autres plateformes de premier plan. En revanche, du côté des marchés financiers plus traditionnels, l'optimisme est toujours de rigueur. Les chiffres d'inflation publiés ont montré des signes d'accalmie rapide tandis que les banquiers centraux américains ont commencé à infléchir leurs discours, mettant du baume au coeur des investisseurs. En conséquence, le rendement du 10 ans français s'est encore détendu de près de 30 points de base en novembre, tandis que son équivalent allemand en perdait plus de 20. Aux Etats-Unis, la décrue des taux obligataires aura été de plus de 40 points de base tant les marchés semblent jouer la fin prochaine de la normalisation des taux d'intérêt. Du côté des actions, les marchés ont pu à loisir profiter du reflux des taux d'intérêt, de la forte baisse des matières premières, notamment du pétrole, et du retour en grâce de l'euro qui a repris plus de 5% face au dollar. Dans ces conditions, l'Eurotox 50 et le CAC40 s'adjugent respectivement près de 10% et 7,5% de hausse. Aux Etats-Unis, les indices SP 500 et Nasdaq progressent de plus de 4% en dollar, mais font du surplace en euro. Et une fois n'est pas coutume, la palme du retour en force revient aux marchés actions des pays émergents qui rebondissent de près de 15% en dollar sur le mois, bénéficiant largement de l'envolée de près de 30% des actions chinoises dans cette même devise.

DECEMBRE 2022

En décembre 2022, les marchés financiers actions sont violemment repartis à la baisse, pénalisés essentiellement par le maintien d'un discours et d'une politique monétaire extrêmement ferme de la part des principales banques centrales. Sur le plan politique, la volte-face des autorités chinoises quant à la politique Zéro-Covid a eu des effets mitigés. En effet, la réouverture de la Chine s'est faite sous la pression de la rue, qui n'en pouvait plus des confinements interminables et qui commençait à demander ouvertement la démission du Président à vie. Mais, après que la plupart des gouvernements ont salué cette décision, les failles du système de santé chinois sont apparues au grand jour. Ainsi, alors que la Chine avait impressionné en 2020 avec la construction d'hôpitaux en un temps record (6 jours !) pour faire face à l'épidémie de Coronavirus, c'est désormais l'ensemble des infrastructures hospitalières qui se retrouve submergé par une vague de contamination qui pourrait conduire à près de deux millions de morts d'ici à la fin du mois d'avril. Par ailleurs, on voit fleurir de nouvelles restrictions à l'entrée des pays occidentaux pour les voyageurs chinois, l'efficacité de la vaccination étant pour le moins sujette à caution. Les marchés financiers ont donc broyé du noir au cours du dernier mois de l'année. Il faut dire que si les chiffres d'inflation publiés de part et d'autre de l'Atlantique ont pu avoir un effet rassurant - on constate une décélération rapide de la hausse des prix à la consommation - les interventions des banquiers centraux ont quant à elles eu l'effet d'une douche froide. Certes, le dernier mouvement de hausse des taux aux Etats-Unis n'a été que de 50 points de base, le taux directeur s'établissant désormais à 4,50%, mais le signal d'un taux terminal de l'ordre de 5% ou plus et surtout d'aucun mouvement de baisse à prévoir sur 2023 ont eu raison de l'optimisme des intervenants. Plus encore, le lendemain, la BCE a aussi annoncé une hausse de son taux directeur de 50 points de base qui s'établit désormais à 2%. Aussi, lors de la conférence de presse de Christine Lagarde, cette dernière a été d'une clarté limpide et a ainsi signifié que le mouvement de hausse des taux était loin d'être fini et que les marchés devaient s'attendre à un taux terminal supérieur ou égal à 3% pour la Zone euro. En conséquence, les marchés actions ont eu des comportements disparates. En Europe, le CAC et l'Eurostoxx 50 terminent le mois sur des baisses supérieures à 3,8%, mais affichent finalement des reculs limités sur l'année, de l'ordre de -7,4% et -9,5% respectivement. Aux Etats-Unis, les indices SP 500 et Nasdaq chutent plus lourdement avec des baisses mensuelles respectives supérieures à 6% et 9% sur le mois et comprises entre -18% et -33% sur l'année. Seuls les marchés émergents surnagent notamment grâce à la Chine pour le deuxième mois consécutif mais terminent l'année en baisse de -20% en dollar. Sur le front obligataire, les emprunts d'Etats ont des comportements décevants, avec

des taux à 10 ans en forte hausse et qui s'affichent à des niveaux inconnus depuis plus de 10 ans pour la France (3,11%), l'Allemagne (2,57%), l'Espagne (3,65%) et le Portugal (3,58%) tandis que l'Italie et la Grèce affichent des rendements supérieurs à 4,3% sur le même horizon de temps. Aux Etats-Unis, le 10 ans procure un rendement supérieur à 3,85%. Enfin, l'Euro continue de remonter et vaut désormais près de 1,07 dollar. La monnaie unique n'aura finalement baissé « que de » 6% sur l'année.

JANVIER 2023

Les marchés financiers ont connu un de leur meilleur début d'année. Les investisseurs continuent d'être animés par un certain optimisme lié à la décélération de l'inflation, la réouverture de la Chine et des données économiques meilleures qu'attendu en Europe. Cet optimisme se reflète dans les performances des marchés. Ainsi, les actions de la zone euro (Eurostoxx 50) sont en hausse de +9,9% sur le mois, les actions américaines (S&P500) de +6,3%, le crédit haut rendement en euros de +2.8% et les emprunts d'Etat de +2.9% (10 ans allemand) et +2.0% (10 ans américain). En termes de positionnement, nous conservons notre surpondération globale aux risques. En effet, la tendance des marchés est largement positive sur les actions et le crédit avec des niveaux de valorisation en ligne avec leur moyenne à long terme. Néanmoins, l'aversion aux risques des investisseurs a fortement diminué au cours du mois, ce qui nous a amené à mettre en place une protection contre le risque d'une correction marquée des actions à moyen terme.

FEVRIER 2023

En février, la hausse des actifs risqués a marqué une pause, alors que les perspectives économiques mondiales continuent de s'améliorer. En effet, les indicateurs avancés, tels que les PMI et le climat des affaires, ont indiqué un ralentissement moins important qu'attendu de l'activité en janvier, ce qui a conduit à une révision à la hausse des prévisions de croissance. En conséquence, la croissance économique de la zone euro est maintenant prévue à 0,4% pour 2023, contre 0% à la fin janvier, et à 0,75% pour les États-Unis, contre 0,5% auparavant. Du côté de l'inflation, les données ont néanmoins déçu les investisseurs avec une baisse moins rapide que prévu. Aux États-Unis, l'inflation a atteint 6,4% en janvier, dépassant les prévisions des économistes qui tablaient sur 5,9% et en légère baisse par rapport au mois précédent (6,5%). Ce chiffre suggère que la désinflation rapide observée ces derniers mois commence à s'essouffler et que l'inflation des services s'avère plus difficile à contenir du fait d'un marché du travail particulièrement robuste. En zone euro, l'inflation s'est élevée à 8,6% en janvier, en ligne avec les attentes. Toutefois, l'inflation sous-jacente, c'est-à-dire hors énergie et alimentation, est ressortie à 5,3%, dépassant le consensus et en accélération par rapport au mois précédent. Ces données suggèrent que les principales banques centrales devraient poursuivre leur cycle de hausse de taux pour contrôler l'inflation. En conséquence, les investisseurs ont révisé à la hausse leurs anticipations de taux "terminaux", les niveaux culminants des taux directeurs des banques centrales se situant désormais à 5,5% pour la Fed et 4% pour la BCE (contre 5% et 3,5% à fin janvier). De plus, les investisseurs n'anticipent dorénavant plus de baisse des taux directeurs en 2023, ce qui suggère que les politiques monétaires restrictives devraient se maintenir au moins jusqu'à la fin de l'année.

Du côté des performances, les chiffres plus élevés qu'attendus de l'inflation et l'éventualité d'un resserrement monétaire plus important ont pénalisé les marchés obligataires. Ainsi, la tendance positive du début d'année sur les rendements des emprunts d'Etat s'est inversée avec une augmentation des taux à 10 ans de 41 points de base à 3,92% aux États-Unis et de 35 points de base à 3,23% en zone euro. Les obligations Investment Grade ont également subi des pressions sur les prix (-1.5% en euros), les spreads de crédit augmentant légèrement en février. Cependant, les obligations High Yield ont bien résisté en affichant une performance nulle sur le mois. Sur les marchés actions, les actions européennes ont surperformé les actions américaines en février (+1,9% pour le Stoxx 600 contre -2,4% pour le S&P 500), grâce notamment à la bonne performance des secteurs automobiles et bancaires. Enfin, sur le marché des changes, le dollar s'est globalement apprécié et affiche une performance de +2,6% sur le mois face à l'euro à 1,058.

MARS 2023

Contre toute attente, le mois de mars 2023 a une nouvelle fois été le théâtre d'un rebond des marchés financiers actions. Pourtant, tout avait très mal commencé. Si l'annonce, le 9 mars, de la faillite de la

Silvergate Bank, spécialisée dans les crypto-monnaies, était passée relativement inaperçue, il n'en a rien été de celle de la Silicon Valley Bank le lendemain. Et, comme si cela ne suffisait pas, le 12 mars, c'était au tour de Signature Bank, elle aussi positionnée sur le créneau des cryptoactifs, de s'effondrer. Ces trois faillites de banques régionales américaines, et donc non systémiques, ont mis en évidence les effets pervers de la déréglementation à l'œuvre pendant les années Trump. Sous prétexte que ces trois banques affichaient chacune un total de bilan inférieur à 250 milliards de dollars, elles bénéficiaient d'une réglementation allégée, ce qui les a sans doute incitées à prendre des risques de financement et de gestion actif passif inconsidérés. Pour éteindre la contagion qui menaçait de se répandre comme une trainée de poudre, les autorités américaines ont donc utilisé les grands moyens : garantie des dépôts illimitée et faillites contrôlées avec vente auprès de repreneurs très rapidement trouvés. Par ailleurs, en un week-end, la Banque centrale américaine a entamé un virage à 180 degrés de sa politique monétaire puisque son bilan, en forte réduction depuis près d'un an, a subitement explosé de près de 300 milliards de dollars pour fournir de la liquidité à court terme. Si l'Europe de son côté pensait être épargnée, c'est en Suisse que les choses ont mal tourné. Après des années d'errance stratégique, le Crédit Suisse a dû se vendre en un week-end à son rival UBS, constituant ainsi un mastodonte bancaire plus systémique encore que les deux banques prises séparément. Mais cette absorption a aussi entraîné des conséquences réglementaires insoupçonnées : le fait d'invalider la subordination classiquement admise entre les différents types d'investisseurs. En effet, alors que les actionnaires auraient dû perdre l'intégralité de leur apport dans la mise en œuvre de la fusion avec UBS, ce sont les porteurs d'obligations subordonnées dites « Additional Tier 1 » (AT1) qui ont été ruinés, tandis que les premiers se sont vu offrir une maigre compensation de 3 milliards de francs suisses. Ce précédent aura sans nul doute des répercussions sur le marché des AT1 dans le futur. Ces chocs financiers ont créé une très forte volatilité sur l'ensemble des marchés actions mais encore plus sur les marchés de taux d'intérêt, que ce soit sur la dette gouvernementale ou privée. Pourtant, lorsqu'on analyse les performances du mois de mars, force est de constater que la plupart des actifs affichent des performances en hausse. Ainsi, le CAC 40 et l'Eurostoxx 50 progressent respectivement de 0,8% et de 2%, malgré un secteur bancaire européen en chute libre à -13,5%. Aux Etats-Unis, où la crise bancaire ressuscite l'espoir de voir la FED interrompre prochainement son action de remontée de son taux directeur après une nouvelle hausse de 0,25%, le Nasdaq, à forte pondération en valeurs technologiques, s'est lui carrément envolé de 6,7%. Sur le front obligataire, la volatilité a incité les investisseurs à la prudence, et les obligations gouvernementales ont, elles aussi, fortement rebondi en mars de plus de 2% en moyenne, tandis que les obligations privées à haut rendement ont accusé le coup de la crise mais ne s'affichent qu'en léger recul. Ainsi, la véritable ombre au tableau concerne le marché des Contingent convertibles (AT1) qui dévisse de 16% aux USA et de plus de 6% en Europe sur le mois.

AVRIL 2023

Le mois d'avril 2023 a été très calme sur le front de l'actualité macroéconomique, les réunions des principales banques centrales se tenant au tout début du mois de mai. Les marchés financiers se sont donc concentrés sur les annonces des résultats des entreprises pour déterminer les gagnants et les perdants du premier trimestre. En Europe tout d'abord, ce sont les résultats des entreprises du secteur de la consommation discrétionnaire qui ont enflammé les marchés actions. Au premier rang de celles-ci, le groupe LVMH avec un chiffre d'affaires largement supérieur aux attentes des analystes, propulsant son Président et Directeur Général Bernard Arnault au rang de première fortune mondiale. Cette performance a également permis de confirmer que la réouverture de la Chine constituait une locomotive alternative à l'économie américaine pour la croissance mondiale. De même, Hermès a impressionné les marchés dépassant pour la première fois de son histoire la barre symbolique des 2000 € l'action et des 200 milliards de capitalisation boursière. Toujours en Europe, les résultats des banques ont également été salués, les institutions financières profitant à la fois de la volatilité des marchés, notamment obligataires, mais également de la hausse des taux d'intérêt qui commencent tout juste à restaurer leurs marges. Les marchés ont aussi été soulagés par l'absence de contagion de la crise des banques régionales américaines qui a, à la toute fin du mois, précipité la faillite de la First Republic Bank dont les activités de dépôts ont été reprises immédiatement par JP Morgan Chase, selon la procédure désormais rodée mise en place le mois dernier par la Réserve Fédérale américaine et le FDIC (Federal

Deposit Insurance Corporation). Aux Etats-Unis, les résultats annoncés ont donné lieu à un véritable retour en grâce des valeurs de croissance, si malmenées l'année dernière. Ainsi, Microsoft a vu la valeur de son action s'envoler au-dessus du seuil des 300 \$, un niveau qu'elle n'avait plus atteint depuis plus d'un an. De même, Meta, la maison mère de Facebook, a démontré que sa restructuration à la paille de fer portait rapidement ses fruits : l'action a donc logiquement bondi depuis le début de l'année de plus de 100% affichant une capitalisation boursière de nouveau supérieure à 600 milliards de dollars. Seule ombre au tableau pour le moment, le secteur des semi-conducteurs, entraîné par les résultats décevants des poids lourds mondiaux que constituent Samsung, Taiwan Semiconductor ou encore STMicroelectronics. En résumé, le CAC 40 et l'Eurostoxx 50 progressent respectivement de 2,3% et de 1%, malgré le fort repli des semiconducteurs (-14% sur le mois pour l'indice européen). Aux Etats-Unis, le Nasdaq fait du surplace sur le mois tandis que le SP 500 monte de 1,5% notamment grâce aux grandes banques de l'indice. Sur le front obligataire, les obligations gouvernementales affichent des taux de rendement marginalement en hausse alors que le crédit de catégorie investissement ou à haut rendement progresse légèrement. Enfin, sur le mois, l'euro progresse de plus de 1,5% par rapport au dollar et de plus de 4% par rapport au yen japonais.

MAI 2023

Le mois de mai 2023 a été très animé par des considérations politiques et macroéconomiques. Au registre des considérations politiques, le psychodrame triennal américain au sujet du relèvement du plafond de la dette est donc revenu sur le devant de la scène, avec son lot habituel de prévisions cataclysmiques sur ce qui pourrait arriver si jamais Républicains et Démocrates ne trouvaient pas d'accord pour le relever. Cette improbable apocalypse financière n'aura certainement pas lieu, d'autant qu'au 31 mai, un accord devait être voté à la Chambre des Représentants, ouvrant la voie à un vote du Sénat. Néanmoins, les tergiversations des politiques américains ont provoqué certains remous sur les marchés, comme chaque fois que la dette souveraine américaine tutoie la limite fixée précédemment. Du point de vue macroéconomique, ce sont bien évidemment les réunions de la BCE et de la FED qui ont retenu l'attention des investisseurs. Aussi, sans surprise, Christine Lagarde a annoncé une hausse de 25 bps de son taux directeur pour le porter à 3.25%, avec le souci de lutter plus fortement contre l'inflation. De son côté, la Réserve fédérale américaine a fait de même, puisque Jerome Powell a signalé quelques jours plus tard que le taux des Fed Funds serait désormais compris entre 5% et 5.25%. Néanmoins, il a également signalé que le cycle de remontée des taux était proche de la fin et qu'une pause pouvait même être envisagée pour permettre de mieux évaluer l'impact de la politique monétaire sur l'économie réelle. Aussi, au cours des rares semaines intégralement travaillées, les marchés ont été tiraillés entre une vision constructive de l'économie mondiale et les craintes d'une récession dans les pays développés assorties d'une inflation supérieure structurellement aux cibles des banquiers centraux. En conséquence, les marchés actions ont affiché des performances disparates. Le CAC 40 et l'Eurostoxx 50 corrigent respectivement de 4,2% et de 2.2%. Il est à noter que le secteur du Luxe européen (-4.85%) a été largement vendu du fait de statistiques d'activité décevantes en Chine. En revanche, aux Etats-Unis, le Nasdaq prend sa revanche grâce aux valeurs technologiques et plus particulièrement aux GAFAM et progresse de près de 6% tandis que le SP 500 ne monte que de 0.4%. Sur le front obligataire, les obligations gouvernementales affichent des taux de rendement marginalement en baisse en Europe alors que le crédit de catégorie investissement ou à haut rendement progresse à nouveau. En revanche, le taux à 10 ans américain se tend de 20 bps, et le taux à 2 ans du double. Enfin, sur le mois, l'euro perd l'intégralité de ses gains sur l'année par rapport au dollar (-3%) mais ne fléchit que marginalement face au yen (-0.75%).

JUIN 2023

En juin, les marchés financiers ont connu des fluctuations importantes en réaction à diverses publications économiques. Tout d'abord, les chiffres d'inflation ont suggéré une décélération des prix dans la plupart des pays développés, ce qui a été perçu positivement. Ensuite, la décision de la Réserve fédérale américaine (FED) de suspendre la normalisation des taux d'intérêt a été bien accueillie par les investisseurs, indiquant une fin proche du cycle de hausse des taux aux États-Unis. La Banque Centrale Européenne (BCE), quant à elle, a augmenté ses taux directeurs de 0,25 %, signalant une poursuite de la hausse en juillet, mais à un rythme moins rapide par rapport aux mois précédents. En fin de mois, les indices avancés d'activité ont suscité des inquiétudes sur la vigueur de l'économie, particulièrement

en Europe. Ces indicateurs (PMI) ont révélé une chute surprise dans le secteur des services, ravivant les craintes de récession dans les économies développées. Malgré ces inquiétudes, les marchés actions ont terminé le semestre à leurs plus hauts niveaux de l'année. Le CAC 40 et l'Eurostoxx 50 ont progressé de plus de 4 %, avec une hausse notable dans les secteurs bancaire (+9 %) et automobile (+8 %). Aux États-Unis, le S&P 500 et le Nasdaq Composite ont enregistré une progression de 5 à 7 %, tandis que le Nikkei 225 au Japon a retrouvé son niveau d'il y a 34 ans avec une hausse de plus de 7 %. Sur le marché obligataire, les rendements des obligations gouvernementales ont augmenté d'environ 10 à 20 points de base en Europe et aux États-Unis, tandis que les obligations de catégorie investissement et à haut rendement sont restées globalement stables. Enfin, l'euro retrouve des couleurs sur le mois et progresse de 2% face au dollar et de 6% face au yen.

JUILLET 2023

En juillet, les marchés financiers ont encore été chahutés du fait d'une actualité économique et politique toujours foisonnante. En début de mois, la publication d'indicateurs avancés, ressortis à des niveaux signalant une récession imminente, ont provoqué un véritable trou d'air sur les marchés actions et paradoxalement sur les marchés obligataires d'état qui ont vu leur rendement bondir de 30 points de base sur la période. Mais, rapidement, l'optimisme est revenu grâce à la combinaison de plusieurs facteurs déterminants. Tout d'abord, les chiffres d'inflation publiés, qui sont ressortis conformes aux prévisions en affichant une nette décélération Outre-Atlantique (3% en juin vs 4% en juillet), ont convaincu les intervenants que la Banque fédérale américaine (Fed) était en passe de gagner son combat contre l'inflation. Ensuite, les résultats des poids lourds du secteur de la Technologie américaine, comme Meta (maison-mère de Facebook) et Google, dont les revenus publicitaires ont bondi lors du deuxième trimestre, ont éloigné le spectre de la récession redoutée. Même les nouvelles hausses de taux de la FED et de la BCE ont ainsi été bien accueillies par les marchés, qui ont considéré que les taux terminaux étaient aux mieux atteints ou en passe de l'être. Enfin, en toute fin de mois, les chiffres de croissance économique publiés aux États-Unis et en Europe ont démontré la résilience des économies développées. Ainsi, en ce mois marqué par une actualité sociétale extrêmement tendue en France et par le fait qu'après juin, juillet 2023 a été le mois le plus chaud de l'histoire de l'Humanité, les marchés financiers ont une nouvelle fois affiché des niveaux records. Le CAC 40 et l'Eurostoxx 50 ont ainsi progressé de plus de 1 %, avec une nouvelle forte hausse du secteur bancaire (+6 %) et un retour en grâce de l'immobilier (+11%). On retiendra de l'actualité des entreprises i) la contre-attaque peu convaincante de la société française SES Imagotag (spécialiste des systèmes d'étiquetage électronique destinés à la grande distribution) aux accusations de Gotham City, le cours de bourse ne reprenant qu'un tiers de la baisse enregistrée et ii) la descente aux enfers de Téléperformance (ancien fleuron du Cac40), dont le cours est désormais en recul de près de 40% sur l'année, après l'ouverture d'une enquête par le ministère du Travail colombien sur les conditions de travail des 42 000 salariés du groupe dans le pays en novembre 2022 et l'annonce d'un avertissement sur ses ventes au second semestre 2023. Aux États-Unis, le S&P 500 et le Nasdaq Composite ont enregistré une progression de 3 à 4 %, profitant comme on l'a vu des résultats des entreprises, mais surtout du retour en grâce de titres très délaissés depuis le début de l'année, notamment dans le secteur pétrolier. Sur le marché obligataire, les rendements des obligations gouvernementales ont une nouvelle fois augmenté d'une dizaine de points de base en Europe et aux États-Unis, tandis que les obligations de catégorie investissement et à haut rendement ont globalement progressé. Enfin, l'euro bénéficie toujours du décalage du rythme des banques centrales et remonte encore de près de 1% face au dollar américain.

AOÛT 2023

En août, les marchés financiers ont eu un comportement erratique, principalement influencés par les taux d'intérêt. Sur la première quinzaine du mois, les emprunts d'état occidentaux ont vu leur rendement monter continuellement, sous l'influence de données macro-économiques peu conformes avec une récession imminente et des craintes inflationnistes toujours présentes. Ainsi, de vraies résistances ont été dépassées, le rendement du bon du trésor américain à 10 ans franchissant la barre des 4.25%, tandis que l'Obligation assimilable du Trésor français se rapprochait des 3.30%. Dans ce contexte, les principaux indices ont largement corrigé sur la première partie du mois, perdant jusqu'à 7% par rapport à leur niveau de fin juillet. Puis, la deuxième partie du mois a été consacrée au rebond de l'ensemble des classes d'actifs, notamment obligataires, les opérateurs profitant des rendements

affichés par les emprunts d'états dont le risque de défaut est insignifiant comme les Etats-Unis, l'Allemagne ou la France. On notera que le Symposium annuel de Jackson Hole, lieu de rencontre habituel des Banquiers centraux leur a permis de reprendre la main et de préparer les opérateurs à de possibles nouvelles hausses des taux directeurs, qui dépendront des données publiées. Enfin, la dégradation de la note des Etats-Unis par Fitch est passée inaperçue sur les marchés. Sur le plan international, les remous géopolitiques ont été nombreux, comme la disparition du patron du groupe Wagner Evgueni Prigojine, et pourtant sans grandes conséquences pour les marchés développés. En Afrique, après le Niger, c'était au tour du Gabon de subir un coup d'état militaire visant à destituer le président nouvellement réélu grâce à des fraudes massives. Sans surprise, la société Eramet, qui exploite des mines de manganèse au Gabon a lourdement chuté en Bourse à l'annonce de cette destitution, mais sans entraîner d'autres titres. Au cours du mois ont continué de tomber les résultats des sociétés, qui ont parfois été fraîchement accueillis par le marché. Si Apple a fléchi sur des chiffres en dessous des attentes, à la différence de NVIDIA qui continue de flamber, certaines catastrophes ont eu lieu notamment en Europe. C'est le cas d'Adyen, spécialiste du paiement digital, qui a perdu 40% à la suite de résultats très en dessous des attentes. Mais également le cas du danois Orsted, star déchue des énergies renouvelables qui a dû passer une provision pour dépréciation d'actifs de 2.3 Milliards de dollars, due à des problèmes de chaînes d'approvisionnement et de taux d'intérêt en forte hausse qui remettent en question la rentabilité de projets d'éoliennes en mer aux USA. Enfin, sur le front du climat, une large partie de l'Europe et du Maghreb a continué d'étouffer sous des records de température. Dans ce contexte, on retiendra que les marchés actions ont globalement corrigé et terminent le mois sur des notes négatives de près de 4% pour l'Eurostoxx, de plus de 2% pour le CAC 40, et comprises entre 1,5% et 2% pour les marchés américains. Les marchés émergents affichent une plus large correction (-5.6%), entraînés par les actions chinoises (-8.6%) qui pâtissent d'une économie au ralenti et d'un certain nombre de (quasi-)faillites de promoteurs immobiliers. Enfin, l'euro perd près de 1.5% face au dollar américain.

SEPTEMBRE 2023

En septembre, les marchés financiers ont à nouveau tremblé sous la pression des emprunts d'état dont les rendements n'en finissent plus de battre des records. Ainsi, si la Réserve fédérale américaine a fait une pause dans la normalisation de ses taux d'intérêt, laissant son taux directeur inchangé à 5,50%, il n'en a pas été de même pour la Banque centrale européenne. En effet, cette dernière, par la voix de sa Présidente, a une nouvelle fois relevé ses trois principaux taux directeurs de 25 points de base, portant le taux des dépôts à un niveau historique de 4%. Il faut dire que la BCE n'avait que peu de marges de manœuvre lors de sa réunion du 14 septembre, alors que la plupart des pays de la Zone euro ne connaissent pas d'accalmie sur le front de l'inflation, qu'elles soient « cœur », c'est-à-dire hors éléments volatils comme l'énergie et l'alimentation ou les incluant. Techniquement parlant, le comportement des marchés obligataires de part et d'autre de l'Atlantique nous procure des indications intéressantes pour la fin de l'année : Ainsi, en Europe, les opérateurs sont toujours très nerveux au sujet de la soutenabilité de la dette de certains pays de la Zone euro. En effet, il a suffi que le gouvernement de Georgia Meloni présente un budget jugé trop peu ambitieux du point de vue de la réduction des déficits pour que les taux d'intérêt à 10 ans flambent, entraînant dans leur sillage l'ensemble des rendements des emprunts d'état du vieux continent. A la fin du mois de septembre, le rendement de bon du Trésor italien à 10 ans s'établissait à 4,77%, et affichait un écart par rapport à son équivalent allemand de près de 1,9%. A contrario, aux Etats-Unis, le scénario découlant de la courbe des taux d'intérêt a violemment changé sur le mois, du fait de la publication de statistiques économiques très surprenantes. Ainsi, les offres d'emploi, bien qu'en baisse depuis quelques mois, restent à un niveau incompatible avec une récession imminente. Par ailleurs, le taux de croissance trimestriel reste finalement assez encourageant compte tenu de l'action de la Réserve fédérale américaine. En conséquence, la différence entre le rendement du taux à 3 mois et celui à 10 ans s'est considérablement réduit sur le mois, ce qui implique que les marchés parient de moins en moins sur une récession mais penchent pour un atterrissage en douceur de l'économie américaine. En tout cas, le psychodrame récurrent sur un éventuel shutdown de l'administration américaine résolu in extremis au détriment de l'aide à l'Ukraine n'a eu aucun effet visible. Sur le plan international, l'effervescence géopolitique continue avec les suites du coup d'état au Niger, qui a conduit le gouvernement français à rappeler son

ambassadeur en France, mais également avec l'anéantissement en moins de 24 heures de la République du Haut-Karabakh qui cessera d'exister au 1er janvier 2024. Il est à noter que la crédibilité de la diplomatie de l'Union européenne est mise à rude épreuve par cette guerre éclair menée par l'Azerbaïdjan, puisque ce pays s'est substitué à la Russie pour l'approvisionnement de l'Europe en hydrocarbures. Toutefois, ces événements n'ont eu aucune incidence sur l'humeur des marchés financiers. Dernier point, sur le front du climat, des records de température ont une nouvelle fois été battus en Europe, ce qui engendre des tensions sur les nappes phréatiques. Ce phénomène commence à être préoccupant alors que l'automne tarde à s'installer. Dans ce contexte, on retiendra que les marchés actions ont à nouveau corrigé et terminent le mois en berne. Ainsi, l'Eurostoxx et le CAC affichent des baisses de l'ordre de 2,5%, et comprises entre 5% et 6% pour les marchés américains tandis que les marchés émergents affichent une moindre correction 3%. Enfin, l'euro perd à nouveau 2,5% face au dollar américain du fait de l'intransigeance de la Réserve fédérale sur la lutte contre l'inflation.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 29 septembre 2023, le fonds a réalisé une performance de

- 9,56% sur la part A
- 10,77% sur la part I

sur 12 mois, contre 10,14% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Rapport certifié du commissaire aux comptes



UFF ALLOCATION EQUILIBRE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 septembre 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 septembre 2023**

UFF ALLOCATION EQUILIBRE
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MYRIA ASSET MANAGEMENT
32, avenue d'Iéna
75116 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale UFF ALLOCATION EQUILIBRE relatifs à l'exercice clos le 29 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/09/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



UFF ALLOCATION EQUILIBRE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2024.02.26 17:57:19 +0100



BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	142 104 913,32	165 458 064,85
Actions et valeurs assimilées	75 716 253,26	77 158 798,51
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	75 716 253,26	77 158 798,51
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	64 236 630,95	77 158 669,88
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	60 185 455,95	74 285 619,71
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	1 098 200,00	906 800,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	2 952 975,00	1 966 250,17
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	2 152 029,11	11 140 596,46
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 152 029,11	11 140 596,46
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	5 770 317,70	11 824 630,94
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	5 770 317,70	11 824 630,94
COMPTES FINANCIERS	7 393 509,70	444 664,23
Liquidités	7 393 509,70	444 664,23
TOTAL DE L'ACTIF	155 268 740,72	177 727 360,02

BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	159 450 687,89	151 129 050,51
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-6 768 377,97	-1 806 618,04
Résultat de l'exercice (a,b)	-902 168,90	-810 337,48
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	151 780 141,02	148 512 094,99
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	2 152 030,44	10 777 988,48
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	2 152 030,44	10 777 988,48
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 152 030,44	10 777 988,48
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	286 958,34	6 485 165,96
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	286 958,34	6 485 165,96
COMPTES FINANCIERS	1 049 610,92	11 952 110,59
Concours bancaires courants	1 049 610,92	11 952 110,59
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	155 268 740,72	177 727 360,02

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 1222	0,00	43 426 500,00
EURO STOXX 50 1223	46 244 000,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FV CBOT UST 5 1222	0,00	16 245 609,92
XEUR FBTP BTP 1222	0,00	3 919 300,00
FGBL BUND 10A 1222	0,00	11 356 180,00
US 10YR NOTE 1222	0,00	11 213 687,65
EURO BUND 1223	24 441 600,00	0,00
SP 500 MINI 1223	37 005 033,79	0,00
SP 500 MINI 1222	0,00	31 074 360,55
EC EURUSD 1222	0,00	11 831 584,72
RF EURCHF 1222	0,00	11 797 348,24
Options		
DJ EURO STOXX 50 12/2022 CALL 3775	0,00	2 438 877,00
DJ EURO STOXX 50 12/2022 CALL 3425	0,00	9 523 234,00
DJ EURO STOXX 50 12/2022 PUT 2800	0,00	3 089 244,20
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	277 056,84	6 812,16
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 501 479,11	2 029 764,57
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	2 778 535,95	2 036 576,73
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	138 299,24	126 462,75
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	138 299,24	126 462,75
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	2 640 236,71	1 910 113,98
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 572 519,84	2 584 183,49
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-932 283,13	-674 069,51
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	30 114,23	-136 267,97
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-902 168,90	-810 337,48

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0007022124 - Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE A : Taux de frais maximum de 2,05% TTC Entre le 30/09/2022 et 30/12/2022

Taux de frais maximum de 2,55% TTC Entre le 02/01/2023 et 29/09/2023

FR0011062132 - Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE I : Taux de frais maximum de 0,95 % TTC Entre le 30/09/2022 et 30/12/2022

Taux de frais maximum de 1,45% TTC Entre le 02/01/2023 et 29/09/2023

Commission de surperformance

15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence : 25% STOXX Europe ex UK Large Net Return EUR + 25% S&P 500 Total Return Index + 50% FTSE MTS Eurozone Government Bond 5- 7Y Index

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée, sur la durée de l'exercice comptable, selon les modalités suivantes :

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative. La commission de surperformance sera provisionnée en cours d'exercice et prélevée à la fin de l'exercice même en cas de performance absolue négative du fonds.

- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif des parts A et I avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds (ci-après l'« Actif de référence »).

- En cas de sous-performance du fonds par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci sera perçue à la clôture de l'exercice.

À compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2021, toute sous-performance des parts A et I par rapport à l'actif de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans. Une commission de surperformance ne pourra être payée que si des résultats positifs ont été enregistrés au cours de la période de référence. Toute sous-performance au cours de la période de référence de cinq ans (y compris l'exercice au cours duquel les provisions sont calculées) devrait être rattrapée avant que la commission de surperformance ne devienne exigible.

Autrement dit, une commission de surperformance ne sera prélevée à la fin de l'exercice, qu'à la condition que la surperformance excède toutes les sous-performances au cours des cinq années précédentes.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts UFF ALLOCATION EQUILIBRE A	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Parts UFF ALLOCATION EQUILIBRE I	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	148 512 094,99	137 930 162,02
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	3 859 989,35	48 447 290,85
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-15 129 873,49	-9 306 775,50
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6 604 753,48	6 041 786,45
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 248 418,24	-5 065 385,15
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	11 552 848,45	13 825 171,47
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-19 664 514,51	-16 105 896,47
Frais de transactions	-332 016,07	-814 760,41
Différences de change	-845 582,77	1 270 044,25
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	22 908 237,76	-24 824 117,89
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	11 542 979,84	-11 365 257,92
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	11 365 257,92	-13 458 859,97
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	494 949,16	-2 220 101,70
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 780 780,44	-2 275 729,60
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	2 275 729,60	55 627,90
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-932 283,13	-674 069,51
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-43,96 (**)	8 746,58 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	151 780 141,02	148 512 094,99

(*) 30/09/2022 : Le montant de 8 746.58 euros se décompose de la façon suivante : 4 070.85 représente la soulte de fusion suite à l'absorption le 25 Juillet 2022 du FCP UFF CAP DEFENSIF

Et un montant de 4 675.73 euros provenant d'une annulation de commission de mouvement d'exercices antérieurs prélevées à tort.

(**) 29/09/2023 : Résultat fusion

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	46 244 000,00	30,47
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	46 244 000,00	30,47
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	37 005 033,79	24,38
Taux	24 441 600,00	16,10
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	61 446 633,79	40,48

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 393 509,70	4,87
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 049 610,92	0,69
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	24 441 600,00	16,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	7 393 509,70	4,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 049 610,92	0,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 441 600,00	16,10

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 DKK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	3 559 634,51	2,35	1 177 508,91	0,78	639 253,34	0,42
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	2 107 973,72	1,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 668 838,87	1,76	0,00	0,00	0,00	0,00	453 028,46	0,30
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	789 904,55	0,52	234,73	0,00	259 471,64	0,17
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	37 005 033,79	24,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	5 727 281,52
	Coupons et dividendes en espèces	43 036,18
TOTAL DES CRÉANCES		5 770 317,70
DETTES		
	Frais de gestion fixe	286 945,81
	Autres dettes	12,53
TOTAL DES DETTES		286 958,34
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		5 483 359,36

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE A		
Parts souscrites durant l'exercice	36 903,8148	3 336 046,31
Parts rachetées durant l'exercice	-141 194,5758	-12 927 449,33
Solde net des souscriptions/rachats	-104 290,7610	-9 591 403,02
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 423 417,2273	
Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE I		
Parts souscrites durant l'exercice	455,0000	523 943,04
Parts rachetées durant l'exercice	-1 857,0000	-2 202 424,16
Solde net des souscriptions/rachats	-1 402,0000	-1 678 481,12
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	18 317,0000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Parts UFF ALLOCATION EQUILIBRE A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 271 495,15
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,43
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts UFF ALLOCATION EQUILIBRE I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	301 024,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,33
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			3 642 084,47
	FR0007024880	AFER-FLORE FCP 4DEC	2 157 853,95
	FR0013300217	MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I	1 106 186,52
	FR001400FMX5	UFF DYNASTIES FAMILIALES PARTS M	378 044,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			3 642 084,47

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-902 168,90	-810 337,48
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-902 168,90	-810 337,48

	29/09/2023	30/09/2022
Parts UFF ALLOCATION EQUILIBRE A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-977 204,18	-927 933,53
Total	-977 204,18	-927 933,53

	29/09/2023	30/09/2022
Parts UFF ALLOCATION EQUILIBRE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	75 035,28	117 596,05
Total	75 035,28	117 596,05

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-6 768 377,97	-1 806 618,04
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-6 768 377,97	-1 806 618,04

	29/09/2023	30/09/2022
Parts UFF ALLOCATION EQUILIBRE A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-5 808 330,07	-1 545 756,59
Total	-5 808 330,07	-1 545 756,59

	29/09/2023	30/09/2022
Parts UFF ALLOCATION EQUILIBRE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-960 047,90	-260 861,45
Total	-960 047,90	-260 861,45

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en EUR	145 287 563,91	129 742 406,45	137 930 162,02	148 512 094,99	151 780 141,02
Parts UFF ALLOCATION EQUILIBRE A en EUR					
Actif net	120 021 648,50	107 173 213,54	112 748 314,58	127 414 587,18	130 071 339,47
Nombre de titres	1 256 206,7461	1 182 826,7439	1 105 150,1479	1 527 707,9883	1 423 417,2273
Valeur liquidative unitaire	95,54	90,60	102,02	83,40	91,37
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-5,31	-0,67	5,95	-1,01	-4,08
Capitalisation unitaire sur résultat	0,13	-0,79	-0,93	-0,60	-0,68
Parts UFF ALLOCATION EQUILIBRE I en EUR					
Actif net	25 265 915,41	22 569 192,91	25 181 847,44	21 097 507,81	21 708 801,55
Nombre de titres	21 306,0000	19 849,0000	19 454,0000	19 719,0000	18 317,0000
Valeur liquidative unitaire	1 185,85	1 137,04	1 294,43	1 069,90	1 185,17
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-65,71	-8,18	75,10	-13,22	-52,41
Capitalisation unitaire sur résultat	14,69	2,78	1,95	5,96	4,09

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	4 119	686 307,78	0,45
AIXTRON SE	EUR	5 463	190 221,66	0,12
ALLIANZ SE-REG	EUR	9 532	2 151 372,40	1,42
BASF SE	EUR	18 266	784 524,70	0,51
BAYER AG-REG	EUR	20 606	936 542,70	0,62
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	EUR	5 393	519 777,34	0,34
BEIERSDORF AG	EUR	1 500	183 225,00	0,12
COMMERZBANK AG	EUR	18 249	196 906,71	0,13
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	5 572	182 873,04	0,12
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	4 200	687 540,00	0,45
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	80 655	1 602 453,54	1,06
DHL GROUP	EUR	22 467	865 765,85	0,57
INFINEON TECHNOLOGIES AG	EUR	30 735	963 695,93	0,64
MERCEDES-BENZ GROUP AG	EUR	20 419	1 345 407,91	0,89
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	EUR	3 196	1 179 643,60	0,78
SAP SE	EUR	21 695	2 664 579,90	1,75
SIEMENS AG-REG	EUR	16 307	2 212 207,62	1,46
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	2 217	106 416,00	0,07
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	3 726	405 910,44	0,27
TOTAL ALLEMAGNE			17 865 372,12	11,77
BELGIQUE				
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	EUR	16 107	845 778,57	0,56
TOTAL BELGIQUE			845 778,57	0,56
DANEMARK				
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	13 638	1 177 508,91	0,78
TOTAL DANEMARK			1 177 508,91	0,78
ESPAGNE				
AENA SME SA	EUR	1 047	149 302,20	0,10
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	2 876	164 737,28	0,10
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	107 564	829 318,44	0,55
BANCO SANTANDER SA	EUR	413 306	1 495 547,76	0,99
CAIXABANK SA	EUR	54 609	206 749,67	0,13
IBERDROLA SA	EUR	143 618	1 521 632,71	1,01
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	EUR	27 860	983 179,40	0,64
TOTAL ESPAGNE			5 350 467,46	3,52
FINLANDE				
NOKIA OYJ	EUR	95 600	341 100,80	0,22
NORDEA BANK ABP	SEK	61 344	639 253,34	0,42
TOTAL FINLANDE			980 354,14	0,64
FRANCE				
AIRBUS SE	EUR	14 123	1 793 338,54	1,18
AIR LIQUIDE SA	EUR	12 790	2 044 353,60	1,34
AMUNDI SA	EUR	3 844	205 077,40	0,14
AXA SA	EUR	49 432	1 392 993,76	0,92

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BALYO SA - PROMESSES	EUR	380 747	319 827,48	0,21
BNP PARIBAS	EUR	29 167	1 762 561,81	1,16
BUREAU VERITAS SA	EUR	9 875	232 161,25	0,15
CAPGEMINI SE	EUR	1 217	201 778,60	0,13
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	9 247	525 969,36	0,34
DANONE	EUR	11 560	604 125,60	0,39
ENGIE	EUR	16 925	245 920,25	0,16
ESSILORLUXOTTICA	EUR	6 971	1 151 330,36	0,76
HERMES INTERNATIONAL	EUR	815	1 409 787,00	0,93
KERING	EUR	1 298	560 606,20	0,37
L'OREAL	EUR	5 080	1 997 456,00	1,31
LNA Sante SA	EUR	6 500	160 550,00	0,11
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	5 829	4 175 895,60	2,76
MICHELIN (CGDE)	EUR	3 356	97 558,92	0,07
PERNOD RICARD SA	EUR	4 908	774 727,80	0,51
SAFRAN SA	EUR	8 879	1 319 774,56	0,87
SANOFI	EUR	25 723	2 610 370,04	1,72
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	13 594	2 133 986,12	1,41
THALES SA	EUR	574	76 399,40	0,05
TOTALENERGIES SE	EUR	58 157	3 623 762,67	2,39
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	1 843	86 160,25	0,06
VINCI SA	EUR	14 751	1 549 150,02	1,02
VISIATIV SA	EUR	9 400	259 440,00	0,17
TOTAL FRANCE			31 315 062,59	20,63
IRLANDE				
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC-DI	EUR	3 168	490 723,20	0,33
TOTAL IRLANDE			490 723,20	0,33
ITALIE				
ENEL SPA	EUR	193 233	1 124 616,06	0,74
ENI SPA	EUR	57 013	869 790,33	0,57
FERRARI NV	EUR	2 126	594 642,20	0,39
INTESA SANPAOLO	EUR	438 373	1 069 630,12	0,71
UNICREDIT SPA	EUR	41 489	943 044,97	0,62
TOTAL ITALIE			4 601 723,68	3,03
PAYS-BAS				
ADYEN NV	EUR	631	445 296,70	0,29
ASML HOLDING NV	EUR	8 666	4 845 160,60	3,19
HEINEKEN NV	EUR	2 169	181 024,74	0,12
ING GROEP NV	EUR	83 486	1 047 749,30	0,70
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE N	EUR	21 951	626 042,52	0,41
KONINKLIJKE DSM	EUR	57	6 500,85	0,00
PROSUS NV	EUR	32 684	912 537,28	0,60
STELLANTIS NV	EUR	58 187	1 059 585,27	0,70
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	9 359	231 448,07	0,16
TOTAL PAYS-BAS			9 355 345,33	6,17
SUISSE				
CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	CHF	2 065	239 075,04	0,16
DSM-FIRMENICH AG	EUR	2 175	174 282,75	0,12

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LONZA GROUP AG-REG	CHF	203	89 308,71	0,06
NESTLE SA-REG	CHF	10 684	1 145 714,17	0,75
NOVARTIS AG-REG	CHF	9 748	945 885,35	0,62
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	CHF	2 782	720 235,17	0,48
SIKA AG-REG	CHF	908	218 788,40	0,14
ZURICH INSURANCE GROUP AG	CHF	462	200 627,67	0,13
TOTAL SUISSE			3 733 917,26	2,46
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			75 716 253,26	49,89
TOTAL Actions et valeurs assimilées			75 716 253,26	49,89
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AFER-FLORE FCP 4DEC	EUR	13 545	2 157 853,95	1,42
AMUNDI ETF GOVT BOND EUROMTS BROAD INVESTMENT GRAD	EUR	130 000	27 154 400,00	17,89
DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS N	EUR	272 000	2 124 320,00	1,40
MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I	EUR	1 282	1 106 186,52	0,73
UFF DYNASTIES FAMILIALES PARTS M	EUR	400	378 044,00	0,25
TOTAL FRANCE			32 920 804,47	21,69
LUXEMBOURG				
CARMIGNAC PTF UNCONSTRA CREDIT F EUR C	EUR	56 122	7 118 514,48	4,69
DB X-T.II IBOXX SOCEREIGNS EUR ETF 1C C.	EUR	95 000	20 146 137,00	13,27
TOTAL LUXEMBOURG			27 264 651,48	17,96
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			60 185 455,95	39,65
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE				
FRANCE				
CABESTAN CAPITAL FCPR A	EUR	500	0,00	0,00
WHITE KNIGHT IX FCPI-1 PARTS A2	EUR	20 000	1 098 200,00	0,73
TOTAL FRANCE			1 098 200,00	0,73
TOTAL Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE			1 098 200,00	0,73
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation non cotés				
FRANCE				
CABESTAN CAPITAL FCPR B	EUR	500	2 952 975,00	1,94
WINCH CAPITAL 2 FCPR Part B	EUR	390	0,00	0,00
TOTAL FRANCE			2 952 975,00	1,94
TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisations non cotés			2 952 975,00	1,94
TOTAL Organismes de placement collectif			64 236 630,95	42,32

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BUND 1223	EUR	190	-494 000,00	-0,33
EURO STOXX 50 1223	EUR	-1 100	371 250,00	0,25
SP 500 MINI 1223	USD	181	-1 658 030,44	-1,10
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-1 780 780,44	-1,18
TOTAL Engagements à terme fermes			-1 780 780,44	-1,18
TOTAL Instruments financier à terme			-1 780 780,44	-1,18
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	1 753 946,09	1 658 029,11	1,09
APPEL MARGE CACEIS	EUR	122 750	122 750,00	0,09
TOTAL Appel de marge			1 780 779,11	1,18
Créances			5 770 317,70	3,80
Dettes			-286 958,34	-0,19
Comptes financiers			6 343 898,78	4,18
Actif net			151 780 141,02	100,00

Parts UFF ALLOCATION EQUILIBRE A	EUR	1 423 417,2273	91,37
Parts UFF ALLOCATION EQUILIBRE I	EUR	18 317,0000	1 185,17